



Chalonnnes sur Loire, le 07/02/2023

AVIS DE RECRUTEMENT – ANIMATEUR ACCUEIL DE LOISIRS (F/H)

La Ville de Chalonnnes sur Loire, 6 700 habitants, membre de la Communauté de Communes Loire, Layon Aubance, recrute des animateurs pour son accueil de loisirs.

Dates : Du 10/07/2023 au 04/08/2023 ou du 07/08/2023 au 01/09/2023 (animation),

Diplômes : BAFA ou équivalent souhaité.

Missions principales :

Dans le cadre du projet éducatif, vous participez, en qualité d'animateur(rice) à l'accueil de Loisirs. Vous serez en charge d'assurer les temps d'animation et le quotidien des enfants. Vous participerez activement à l'organisation de l'animation des journées au centre ou des journées en séjour, dans le respect du projet pédagogique mis en place au sein de la structure.

Missions secondaires :

Vous conduisez les activités suivantes :

- Encadrer un groupe lors du séjour, ou sur le centre,
- Assurer la sécurité du groupe lors des temps d'activités,
- Mettre en place un planning de séjour ou d'une semaine au centre avec l'équipe, en cohérence avec le projet pédagogique,
- Adapter les activités au public concerné,
- Appliquer la législation et les règles de sécurité, prévues pour les Accueils Collectifs de Mineurs.

Cette liste, non exhaustive, peut être enrichie d'activités complémentaires.

Conditions :

- Au sein d'une équipe de 15 animateurs au centre ou 3 animateurs en séjour,
- Public : accueil des enfants de 3 à 6 ans ou de 7 à 11 ans,
- Mise à disposition des moyens de la structures (minibus, matériel de campement, matériel pédagogique...).

Compétences clés attendues :

- Compétences pédagogiques, sens de la communication,
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'adaptation et de réaction à divers publics,
- Facultés à travailler en équipe.

Lieu de travail :

- Accueil de Loisirs « Les Goulidons » de Chalonnnes sur Loire.

Modalités du poste :

- 42,50 heures rémunérées + bonification jour férié
- Du lundi au vendredi.

Candidature (cv – lettre – copie diplôme) au plus tard le 28 février 2023 :

- Par mail : rh@chalennes-sur-loire.fr
- Renseignements : 02 41 78 03 58

**

Informations complémentaires :

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.